



Monsieur François PEROL
Président du Directoire
Groupe BPCE
50 avenue Pierre Mendès France
75201 PARIS CEDEX 13

Metz, le 28 avril 2017

Monsieur le Président,

A l'occasion de l'examen imminent du projet de fusion de la Caisse d'Épargne Lorraine-Champagne-Ardenne (CELCA) et de la Caisse d'Épargne d'Alsace, est envisagé un transfert du siège interrégional de Metz vers Strasbourg.

Ce projet de transfert est inacceptable.

Inacceptable, pour des motifs économiques d'une part.

En effet, le poids économique de la CELCA est systématiquement le double de celui de la Caisse d'Épargne d'Alsace :

- La CELCA rassemble 300 000 sociétaires contre 130 000 pour la Caisse d'Épargne d'Alsace.
- La CELCA emploie 2250 collaborateurs contre 1020 pour la Caisse d'Épargne d'Alsace.
- La CELCA dégage un résultat net de 71 millions d'euros contre 31 millions d'euros pour la Caisse d'Épargne d'Alsace.

Par ailleurs, le siège de la CELCA a été inauguré il y a quatre ans à peine, dans les espaces modernes de « La Halle », voisin du Centre-Pompidou Metz, de la Gare SNCF, et bientôt du Centre de Congrès Robert-Schuman.

Inacceptable, pour des motifs géographiques, d'autre part.

Metz est le barycentre incontestable de la grande région Est. En termes d'accessibilité par train ou voiture, 1,8 million des 5,5 millions d'habitants de la Région Grand Est peuvent s'y rendre en moins d'une heure par route. Cet élément doit être pris en compte par le groupe BPCE et le réseau coopératif Caisses d'Épargne, soucieux de sa proximité avec les 300 000 sociétaires lorrains, champenois et ardennais.

Inacceptable, enfin, pour des raisons politiques.

Il est essentiel de préserver les équilibres de la Région Grand Est construits patiemment par les élus régionaux de toutes familles politiques – alors même que notre pays est en proie à des tensions de plus en plus vives comme en témoigne le résultat des récentes élections.

Pour toutes ces raisons, nous vous demandons très solennellement de bien vouloir renoncer à ce transfert du siège régional, qui serait immanquablement très préjudiciable aux équilibres territoriaux, à notre espace politique, et au groupe que vous présidez.

Nous vous prions de bien vouloir recevoir, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations respectueuses.



Dominique GROS
Maire de Metz,
Premier Vice-Président de Metz Métropole
Conseiller Départemental de la Moselle



Jean-Luc BOHL
Président de Metz Métropole
Maire de Montigny-lès-Metz
Premier Vice-Président de la Région Grand Est

Co-signataires, par ordre alphabétique :

Benoist APPARU, Ancien Ministre, Député-Maire de Châlons-en-Champagne

Bruno BOURG-BROC, Président de la Communauté d'Agglomération de Châlons-en-Champagne

Pierre CUNY, Président de Portes de France - Thionville, Maire de Thionville

Christine GUILLEMY, 2^{ème} Vice-Présidente de la Région Grand Est, Présidente de la CA de Chaumont, du Bassin Nogentais et du Bassin de Bologne Vignory Froncles, Maire de Chaumont

Michel HEINRICH, Député-Maire d'Epinal, Président de la CA d'Epinal

Laurent HENART, Ancien Ministre, Maire de Nancy, vice-président de la Métropole du Grand Nancy

André ROSSINOT, Ancien Ministre, Président de la Métropole du Grand Nancy, Président du Pôle Métropolitain Européen du Sillon Lorrain

Patrick WEITEN, Président du Conseil Départemental de la Moselle, Député de la Moselle.